

DEPARTEMENT

YONNE

## COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres		
afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	23

-----  
Séance du 07 mai 2021  
-----

L'an deux mille vingt et un, le 7 mai à 20 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Francine SIMON, adjointe au Maire en charge des finances

Date de convocation

30 avril 2021

Présents : M. KASPAR, Mme SIMON, M. ALLUIN, Mme ZEPPA, M. FERNANDES, Mme MEIRA BARBOSA, M. LOISEAU, Mme PELTIER, M. PEANNE, Mme LANTENOIS, Mme HOURLIER, M. AUBRY, Mme AUTRET, M. BRIET, Mme LETIN, M. VERGNAUD, M. COCHARD, M. BOUREL, Mme ROLLOT, Mme RINALDI, M. ETIENNE, Mme LOPEZ, M. ANDRE.

Absents excusés : Mme RICHARDSON, M. CARILLON, Mme PEREIRA, M. PATHIER


Objet de la délibération

Secrétaire de séance : M. Éric PEANNE, qui accepte, est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Vote du compte  
administratif 2020

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à l'élection du Président de séance.

Le compte administratif du Budget principal, pour l'exercice 2020, se présente de la façon suivante :

Envoyé en préfecture le 12/05/2021  
Reçu en préfecture le 12/05/2021  
Affiché le 12/05/2021   
ID : 089-218904647-20210507-DEL2021\_028-BF

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
<b>Recettes</b>			
Prévisions budgétaires totales	1 876 791,00 €	6 711 590,00 €	8 588 381,00 €
Titres émis	1 382 800,04 €	6 731 785,63 €	8 114 585,67 €
<b>Dépenses</b>			
Prévisions budgétaires totales	2 008 120,82 €	7 019 484,00 €	9 027 604,82 €
Mandats émis	1 411 637,11 €	6 757 809,39 €	8 169 446,50 €
<b>Résultat de l'exercice</b>			
Excédent			
Déficit	- 28 837,07 €	- 26 023,76 €	- 54 860,83 €
<b>Résultat à la clôture de l'exercice précédent</b>			
Excédent		49 199,00 €	49 199,00 €
Déficit	- 65 259,82 €		- 65 259,82 €
<b>Résultat de clôture d'exercice 2019</b>			
Excédent		23 175,24 €	23 175,24 €
Déficit	- 94 096,89 €		- 94 096,89 €
<b>Restes à réaliser 2020</b>			
Recettes	124 932,00 €		
Dépenses	154 882,00 €		
Besoin de financement	- 29 950,00 €		
Excédent de financement	- 124 046,89 €		

Vu l'avis favorable de la Commission des finances réunie le 30 avril 2021,

Hors la présence de la Maire, Madame Nadège NAZE, et du Maire sortant, Monsieur Cyril BOULLEAUX,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

**ADOpte** le compte administratif 2020 du budget principal.

**APPROUVE** l'ensemble des documents annexés à la présente délibération

Pour extrait conforme,

La Maire



Nadège NAZE.

Envoyé en préfecture le 12/05/2021

Reçu en préfecture le 12/05/2021

Affiché le 12/05/2021

**SLO**

ID : 089-218904647-20210507-DEL2021\_028-BF